

COLLECTIVITÉ : Mairie de Saint-Bauzille-de-la-Sylve

Tableau d'avancement au GRADE DE Adjoint administratif principal 2^{ème} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

~~CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)~~

ANNÉE 2020



NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
<u>1</u>	<u>BOSCHETTO Marie-Hélène</u>	<u>Adjoint administratif</u>	<u>Agence Postale</u>	<u>Adjoint administratif principal 2^{ème} classe</u>	

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A St-Bauzille-de-la-Sylve le 22 octobre 2020

Signature de l'autorité territoriale et cachet

